

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1989 B 00937
Numéro SIREN : 352 111 009
Nom ou dénomination : ARC ATLANTE

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2020 sous le numéro de dépôt 6390

Greffe du tribunal de commerce de Rennes



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/6390

Déposant :

Nom/dénomination : ARC ATLANTE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 352 111 009

N° gestion : 1989 B 00937



DÉPÔT DU
09 JUL. 2020
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

Arc Atlante S.A.S.
Comptes consolidés au 31 décembre 2019

1 Bilan consolidé

Actif			
en €	Note n°	31/12/2019	31/12/2018
Ecart d'acquisition	9.1 / 9.2	606 120	499 197
Immobilisations incorporelles	9.3	234 834	233 114
Immobilisations corporelles	9.4	19 047 597	9 632 037
Immobilisations financières	9.5	23 964	26 433
Actif immobilisé		19 912 515	10 390 781
Stocks et en-cours	9.6	111 849 289	110 736 941
Clients et comptes rattachés	9.7	65 735 419	53 806 773
Autres créances et comptes de régularisation	9.7	16 955 975	11 985 423
Impôts différés actifs	9.12		
Valeurs mobilières de placement	9.8	12 416 116	12 720 570
Disponibilités	9.8	15 537 693	22 305 258
Actif circulant		222 494 492	211 554 965
Total de l'actif		242 407 007	221 945 746
Passif			
en €	Note n°	31/12/2019	31/12/2018
Capital	9.9.1	6 122 160	6 122 160
Primes	5	6 236 037	6 236 037
Réserves consolidées	5	76 050 817	75 637 588
Résultat consolidé	9.10	3 258 357	3 113 229
Capitaux propres (part du groupe)	9.9.2	91 667 371	91 109 014
Intérêts minoritaires	5 / 9.9.2	568 901	758 601
Capitaux propres totaux	5	92 236 272	91 867 615
Provisions pour risques et charges	9.11	1 316 392	1 472 634
Impôts différés passifs	9.12	1 496 383	1 404 467
Provisions pour risques et charges		2 812 775	2 877 101
Emprunts et dettes financières	9.13	60 258 824	46 188 490
Fournisseurs et comptes rattachés	9.14	18 550 186	19 233 119
Autres dettes et comptes de régularisation	9.14	68 548 950	61 779 421
Dettes		147 357 960	127 201 030
Total du passif		242 407 007	221 945 746

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

4





2 Compte de résultat

Compte de résultat consolidé			
en €	Note n	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires		94 030 218	86 335 290
Production stockée et immobilisée		(564 019)	2 734 092
Production de l'exercice		93 466 199	89 069 382
Reprises sur amortissements et provisions	9.15	286 576	435 148
Autres produits d'exploitation	9.16	857 906	620 007
Achats et variations de stocks		(72 409 971)	(67 811 528)
Charges externes		(6 394 415)	(6 210 063)
Charges de personnel	9.17	(7 293 885)	(7 847 459)
Impôts et taxes		(859 930)	(1 041 641)
Autres charges d'exploitation		(18 258)	(710)
Dotations aux amortissements et aux provisions	9.18	(833 472)	(725 173)
Résultat d'exploitation		6 800 750	6 487 963
Résultat financier	9.19	(1 896 233)	(1 867 351)
Résultat courant des entreprises intégrées		4 904 517	4 620 612
Résultat exceptionnel	9.20	29 721	794 883
Impôts sur les résultats	9.21	(1 343 077)	(1 914 666)
Résultat net des entreprises intégrées		3 591 161	3 500 829
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(12 004)	
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 579 157	3 500 829
Intérêts minoritaires		320 800	387 600
Résultat net (part du groupe)		3 258 357	3 113 229
Résultat par action		351,27	335,62
Résultat dilué par action		351,27	335,62





3 Marge brute d'autofinancement

Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées			
En €	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Production de l'exercice	93 466 199	89 069 382	4 396 817
- Consommations Provenance tiers	78 804 386	74 021 591	4 782 795
= Valeur Ajoutée	14 661 813	15 047 791	(385 978)
+ Transferts de charges	687 244	509 878	177 366
- Impôts et taxes	859 930	1 041 641	(181 711)
- Charges personnel	7 200 664	7 603 461	(402 797)
- Participation salariés	93 221	243 998	(150 777)
+/- Produits sur charges gestion courante	152 404	109 419	42 985
= EBITDA	7 347 646	6 777 988	569 658
- Dotation aux amortissements et provisions d'exploitation	(63 452)	(21 755)	(41 697)
+ Reprises sur amortissements et provisions d'exploitation	73 576	173 278	(99 702)
- Charges financières	(2 041 955)	(1 936 627)	(105 328)
+ Produits financiers	141 385	73 613	67 772
- Charges exceptionnelles	(53 632)	(29 304)	(24 328)
+ Produits exceptionnels	19 526	108 123	(88 597)
- Impôt société	(1 192 883)	(2 110 350)	917 467
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	4 230 211	3 034 966	1 195 245





4 Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie		31.12.2019	31.12.2018	
en C				
	RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	3 591 161	3 500 829	
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Dividendes reçus des sociétés en équivalence			
	Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie			
	Dérive de résultat + résultat de dilution			
	Dotations aux amortissements et provisions	770 020	707 755	
	Reprises des amortissements et provisions	(217 337)	(286 409)	
	Plus et moins values de cession	(45 955)	(541 587)	
	Impôts différés	132 322	(345 622)	
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4 230 211	3 034 966	
	Ecarts de conversion sur la CAF	1	2	
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des intérêts courus	3 240	(15 273)	
	Variation des stocks	499 676	(2 885 614)	
	Transferts de charges à répartir			
	Variation des créances d'exploitation	(12 320 846)	(13 568 603)	
	Variation des dettes d'exploitation	1 672 920	422 999	
	Variation nette exploitation	(10 148 250)	(16 031 218)	
	Variation des créances hors exploitation	(4 211 020)	181 272	
	Variation des dettes hors exploitation	1 376 533	(753 867)	
	Comptes de liaison			
	Charges et produits constatés d'avance	1 616 745	17 217 125	
Pertes et gains de change				
Variation nette hors exploitation	(1 217 742)	16 644 530		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(11 362 752)	598 039		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	(7 132 540)	3 633 007		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaissement sur acquisitions d'immobilisations	(10 150 906)	(569 850)	
	Variation des dettes et créances sur immobilisations	(420 918)	713 640	
	Encaissement sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	70 653	592 407	
	Décaissement sur acquisitions immobilisations financières	(2 513)	(5 729)	
	Encaissement sur cessions immobilisations financières	4 982	91 659	
	Incidence des variations de périmètre	(137 069)	(560 000)	
	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(10 635 771)	262 127	
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Apports par les minoritaires		250	
	Liquidation SCCV ARC Promotion + ARC Promotion Paris + ARC Les Tameurs	(98 300)		
	Réduction de capital			
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère	(2 700 000)	(2 700 000)	
	Dividendes versés aux minoritaires	(572 502)	(809 428)	
	Variation des découverts bancaires assimilés à des financements	6 969 745	4 348 736	
	Encaissements provenant d'emprunts	7 542 280	6 642	
Remboursement d'emprunts	(444 931)	(4 078 684)		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	10 696 292	(3 232 484)		
VARIATION DE TRESORERIE (A)+(B)+(C)	(7 072 019)	662 650		
	Incidences des variations de taux de change		1	
	TRESORERIE A L'OUVERTURE	31/12/2018	35 025 828	34 363 177
	TRESORERIE A LA CLOTURE	31/12/2019	27 953 809	35 025 828

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

7





5 Variation des capitaux propres – part du groupe et intérêts minoritaires

Tableau de variation des capitaux propres							
en €	Capital social	Primes	Reserves excédentaires	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2017	6 122 160	6 236 037	73 275 458	5 047 715	90 681 370	985 596	91 666 966
Affectation du résultat de l'exercice précédent			5 047 715	(5 047 715)			
Résultat de l'exercice				3 113 229	3 113 229	387 600	3 500 829
Dividendes distribués			(2 700 000)		(2 700 000)	(809 428)	(3 509 428)
Rachats des minoritaires Promo IDF						(60 803)	(60 803)
Creation Champaron						250	250
Integration Bellefontaine à 33%			14 415		14 415	(14 415)	
Autres						269 801	269 801
Solde au 31/12/2018	6 122 160	6 236 037	75 637 588	3 113 229	91 109 014	758 601	91 867 615
Affectation du résultat de l'exercice précédent			3 113 229	(3 113 229)			
Résultat de l'exercice				3 258 357	3 258 357	320 800	3 579 157
Dividendes distribués			(2 700 000)		(2 700 000)	(572 502)	(3 272 502)
Liquidation SCCV ARC Promotion + ARC Promotion Pans + ARC Les Tanneurs						(98 300)	(98 300)
Autres						160 302	160 302
Solde au 31/12/2019	6 122 160	6 236 037	76 050 817	3 258 357	91 667 371	568 901	92 236 272



6 Changements de méthodes comptables et faits majeurs

6.1 Changements de méthodes comptables

Il n'y a pas de changement de méthodes comptables sur l'exercice.

6.2 Faits majeurs

La SCCV Hélia a été acquise en juin 2019. Cette société est intégrée proportionnellement à 50% dans les comptes consolidés et présente 6 mois d'activité.

Les sociétés SSCV Actipole bâtiment D, SCCV Arc les Tanneurs, SCCV Arc Promotion et SCCV Arc Promotion Paris ont été liquidés dans les comptes consolidés 2019. Les SCI Actipole bâtiment D et SCCV Arc les Tanneurs avaient été liquidées par anticipation dans les comptes sociaux en 2018.





7 Périmètre du groupe

7.1 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Périmètre								
Société et forme juridique	N. Siren	Siège social	Méthode de consolidation 2019	Méthode de consolidation 2018	% contrôle 2019	% contrôle 2018	% intérêts 2019	% intérêts 2018
ARC Atlante SAS	325111009	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Société mere	Société mere	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS Groupe ARC	709200323	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCCV Agora	452895717	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%
SCI ARC Investissement	378606750	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCCV ARC Les Tanneurs	448662288	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	NC	Integration globale		50,00%		50,00%
SCCV ARC Promotion	333567378	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	NC	Integration globale		70,00%		70,00%
SCCV ARC Promotion II	349167056	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%
SCCV ARC Promotion Ile de France	480426048	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCCV ARC Promotion Ouest	480424175	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCCV ARC Promotion Paris	349832030	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	NC	Integration globale		70,00%		70,00%
SCCV ARC Promotion Rive Gauche	447844374	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SCI Actipole Bâtiment A	397728049	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Actipole Bâtiment B	397728171	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Actipole Bâtiment C	397726761	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Actipole Bâtiment D	397728312	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	NC	Integration globale		100,00%		100,00%
SCI Actipole Bâtiment E	397726852	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Actipole Bâtiment F	397727017	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SNC ARC Developpement	432345965	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCCV ARC Promotion Bretagne	499736080	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%
SCCV Bonne Garde	490974698	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SCCV Arc Promotion III	503114811	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration proportionnelle	Integration proportionnelle	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%
SCCV APHF	530233428	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	95,00%	95,00%	85,50%	85,50%
SCCV Tumulus	753958800	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration proportionnelle	Integration proportionnelle	50,00%	50,00%	45,00%	45,00%
SCCV Eclipse	789965316	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	65,00%	65,00%	58,50%	58,50%
SCCV Allende	789984473	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration proportionnelle	Integration proportionnelle	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SNC ARC Promotion Tardieu	822904363	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS Bellefontaine	791796808	5, boulevard Magenta 35000 Rennes	Integration proportionnelle	Integration proportionnelle	33,00%	33,00%	33,00%	33,00%
SNC Arc Aménagement	802782987	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
SNC Vannes Villages	803015023	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration proportionnelle	Integration proportionnelle	50,00%	50,00%	40,00%	40,00%
SCCV Champarons	844482612	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration globale	Integration globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
SCCV Helia	843249954	1, rue Genevieve de Gaulle Anthonioz 35208 Rennes	Integration proportionnelle	Integration proportionnelle	50,00%		50,00%	

IG = Integration Globale
IP = Integration Proportionnelle
ME = Mise en équivalence
NC = Non consolidée





7.2 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

La SCCV Parc Oberthur détenue à 25 % n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation en raison de son poids et intérêt négligeables au regard de l'image fidèle de la situation financière et des résultats du groupe.



8 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

Les comptes consolidés du groupe ARC Atlante sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2000 ainsi que les actualisations qui ont été faites par les règlements n°2005-10 du CRC et 201-07 et 2015-08 de l'ANC.

8.1 Modalités de consolidation

8.1.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2019. Toutes les participations significatives dans lesquelles Arc Atlante S.A.S. assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 7.2 « Sociétés exclues du périmètre de consolidation »).

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

8.1.2 Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.



8.1.3 Ecarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé. En application de la directive européenne, les écarts d'acquisition nés après le 1^{er} janvier 2016 ne sont pas amortis (sauf durée limitée) et font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Dans le cadre de l'acquisition en 2000 par la S.A.S. Arc Atlante de la S.A.S. Arc et de la S.A.S. Groupe Arc, les immeubles de rapport de l'ensemble des sociétés du groupe ont été réévalués.

Les montants réévalués et leurs amortissements sont présentés dans les notes sur les "capitaux propres consolidés" et le "résultat consolidé".

L'écart d'acquisition en valeur brute de 4 666 338 euros figurant à l'actif du bilan consolidé concerne cinq acquisitions distinctes de la S.A.S. Arc Atlante :

- L'acquisition en 2000 de la S.A.S. Groupe Arc par Arc Atlante a entraîné l'activation d'un écart d'acquisition de 220 693 euros amorti sur 5 ans. Cet écart d'acquisition est totalement amorti en consolidation.
- L'acquisition complémentaire de titres de la S.A.S. Arc par Arc Atlante en 2000 a mis en évidence un deuxième écart d'acquisition de 2 768 359 euros amorti sur 5 ans. Cet écart d'acquisition est totalement amorti en consolidation.
- L'opération de fusion avec la société Girard, réalisé en 2002, a généré un écart d'acquisition de 73 638 euros amorti sur 5 ans. Cet écart d'acquisition est totalement amorti en consolidation.
- L'acquisition complémentaire en 2004 de titres de la S.A.S. Groupe Arc par Arc Atlante a entraîné l'activation d'un écart d'acquisition de 985 524 euros amorti sur 5 ans. Cet écart d'acquisition est totalement amorti en consolidation.
- L'acquisition complémentaire en 2018 de titres de la SCCV Arc Promotion Ile de France a entraîné l'activation d'un écart d'acquisition de 522 093 euros.
- L'acquisition en 2019 des titres de la SCCV Helia a entraîné l'activation d'un écart d'acquisition de 96 031 euros. Cet écart d'acquisition est amorti sur 4 ans, correspondant à la durée de vie du programme.

Le détail des écarts d'acquisition se trouve dans la note 9.2.





8.1.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2019 à l'exception d'Agora, dont les derniers comptes sont ceux au 31 mai 2019. Il n'y a pas eu d'opérations significatives intervenues depuis cette date.

8.2 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe Arc Atlante sont les suivants :

8.2.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui	Non	N/A
— Comptabilisation des contrats de location financement			N/S
— Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	cf. 8.2.13	
— Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt			N/A
— Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif / passif			N/A
— Comptabilisation des frais d'établissement en charge			N/A
— Activation des frais de développement			N/A
— Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Oui	cf. 8.2.5	

8.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 an
Logiciels	Linéaire	1 an

8.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions (structure)	Linéaire	30 à 40 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Installations générales techniques	Linéaire	15 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 - 4 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

8.2.4 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

8.2.5 Utilisation de la méthode à l'avancement pour les opérations partiellement exécutées

Conformément aux recommandations du règlement CRC 99-02, le groupe a retenu pour ses comptes consolidés la méthode préférentielle à l'avancement.

Les comptes individuels des filiales établis suivant la méthode de l'achèvement ont fait l'objet en conséquence de retraitements d'homogénéisation de leur résultat.

8.2.6 Evaluation des stocks fabriqués

Les résultats dégagés sur les ventes de lots vendus non livrés sont déterminés selon la méthode de l'avancement.

Les frais financiers de l'exercice, les frais de publicité et les frais directs d'aide à la commercialisation sont exclus de la valorisation des stocks.

Les commissions sur ventes des lots vendus non livrés sont constatées à l'avancement.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lot par lot quand le coût de revient du lot est supérieur au prix de vente du lot.



8.2.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

8.2.8 Définition de la trésorerie consolidée

La trésorerie est composée des éléments suivants : caisses, soldes bancaires disponibles et valeurs mobilières de placement et découverts momentanés.

Les soldes créditeurs de banque et les découverts autorisés, ainsi que les autres concours bancaires courant qui correspondent à des financements sont classés en opérations de financement conformément à l'avis n° 30 de l'OEC.

8.2.9 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont reclassées en produits constatés d'avance. Les étalements en résultat au rythme de l'amortissement des biens subventionnés ne sont alors pas neutralisés dans les comptes consolidés.

Le Groupe Arc Atlante n'est pas concerné par ce retraitement à la clôture de l'exercice.

8.2.10 Impôts sur les bénéfiques

Conformément aux prescriptions du règlement CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de retraitements de consolidation ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Le taux d'impôt différé est de 25%.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

8.2.11 Les impôts à la charge des minoritaires

Ont été enregistrées au bilan et au compte de résultat les impositions résultant de la fiscalisation de la quote-part des résultats des filiales revenant aux minoritaires.





8.2.12 Provisions pour risques et charges

Ces provisions comprennent les provisions relatives aux engagements de retraite (cf. 8.2.13), ainsi que les provisions constituées au titre de litiges sur des opérations de promotion en cours ou achevées pour lesquelles les sociétés du groupe ont été assignées ou condamnées à réparer des préjudices et des provisions au titre des médailles du travail.

8.2.13 Engagements de retraite et prestations assimilés

Au titre des engagements du groupe vis à vis de ses salariés en matière de retraite, une provision est prise en compte dans les comptes consolidés pour la partie des engagements non externalisée.

Les indemnités de départ à la retraite des salariés en activité sont calculées en application des dispositions prévues par la convention collective à laquelle est rattachée la société.

Pour obtenir les indemnités estimées, les indemnités théoriques sont pondérées de différents coefficients : temps à passer / temps passé, probabilité de présence du salarié dans la société lors de son départ en retraite.

Les engagements pris par la société au titre des indemnités conventionnelles de départ à la retraite s'élevaient à 207 053 euros pour la S.A.S. Groupe Arc et à 94 939 euros pour la S.A.S. Arc Atlante au 31 décembre 2019.

Ces indemnités ont été partiellement comptabilisées sous la forme d'un versement effectué à la société d'Assurance Cardif. Au 31 décembre 2019, les valeurs actualisées de ces versements étaient de 286 360 euros pour la S.A.S. Groupe Arc et 206 815 euros pour la S.A.S. Arc Atlante.

Le risque est intégralement couvert par le placement dans S.A.S. Arc Atlante et dans la S.A.S. Groupe Arc.

Pour le calcul de la provision, il est retenu comme hypothèse le départ des salariés à partir de 165 trimestres de cotisation et un taux de charges sociales incluses de 50 %.

L'engagement de retraite est calculé en tenant compte de plusieurs critères :

- Taux d'actualisation : 0.85 %.
- Taux annuel moyen d'évolution des rémunérations : 3 %.
- Le taux de turn over retenu est estimé en fonction du taux moyen de sortie du secteur d'activité le plus proche, le taux utilisé pour le calcul est celui du secteur de l'administration publique publié par la DARES : 2,70 %.
- Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité Hommes et Femmes officielles.





8.2.14 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

8.2.15 Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé (part du groupe) se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.





9 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

9.1 Ecarts d'acquisition

Ecarts d'acquisition						
En €	31.12.2018	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	Autres variations	31.12.2019
Valeurs brutes	4 547 411	118 927				4 666 338
Amortissements	4 048 214	12 004				4 060 218
Valeurs nettes	499 197	106 923				606 120

9.2 Répartition des écarts d'acquisition

Répartition des écarts d'acquisition								
Entreprises concernées	Date d'acquisition	Valeurs brutes			Amortissements			Valeurs nettes
		Debit d'exercice	variation	Fin d'exercice	Debit d'exercice	variation	Fin d'exercice	Fin d'exercice
Groupe Arc	2000	220 593		220 593	220 593		220 593	
Arc	2000	2 768 359		2 768 359	2 768 359		2 768 359	
Fusion Girard	2002	73 638		73 638	73 638		73 638	
Groupe Arc	2004	985 524		985 524	985 524		985 524	
Arc Promotion Ile de France	2018	499 197	22 896	522 093				522 093
Hella	2019		96 031	96 031		12 004	12 004	84 027
Total		4 547 411	118 927	4 666 338	4 048 214	12 004	4 060 218	606 120



9.3 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles							
en €		31.12.2018	Mouvement de paramètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31.12.2019
Valeurs brutes	Droit au bail	225 000					225 000
	Concessions brevets marques	89 413		7 430	6 518		90 325
	Total brut	314 413		7 430	6 518		315 325
Amort. & Dépréciation	Droit au bail						
	Concessions brevets marques	81 299		4 978	5 786		80 491
	Total amort et dépréciations	81 299		4 978	5 786		80 491
Valeurs nettes	Droit au bail	225 000					225 000
	Concessions brevets marques	8 114		2 452	732		9 834
	Total net	233 114		2 452	732		234 834





9.4 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles						
en €	31/12/2018	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/12/2019
Valeurs brutes	Terrains	2 525 734		1 608 220		4 133 954
	Constructions (cf note 9.22)	15 503 935		8 367 010	72 490	23 845 799
	Autres immobilisations corporelles	752 952		48 869	47 947	753 874
	Immobilisations corporelles en cours	194 258		119 377		266 291
	Total brut	18 976 879		10 143 476	120 437	
Amort. & Dépréciat.	Terrains					
	Constructions (cf note 9.22)	8 707 115		660 085	56 464	9 310 736
	Autres immobilisations corporelles	637 727		48 201	44 343	641 585
	Immobilisations corporelles en cours					
	Total amort et dépréciations	9 344 842		708 286	100 807	
Valeurs nettes	Terrains	2 525 734		1 608 220		4 133 954
	Constructions (cf note 9.22)	6 796 820		7 706 925	16 026	14 535 063
	Autres immobilisations corporelles	115 225		668	3 604	112 289
	Immobilisations corporelles en cours	194 258		119 377		266 291
	Total net	9 632 037		9 435 190	19 630	

9.5 Immobilisations financières

Immobilisations financières						
en €	31/12/2018	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/12/2019
Valeurs brutes	Titres de participations	114 334				114 334
	Prêts	5 494			2 332	3 162
	Autres titres immobilisés	9 573			4 573	5 000
	Autres immobilisations financières	13 800		2 513	2 414	13 899
	Total brut	143 201		2 513	9 319	
Dépréciations	Titres de participations	112 431				112 431
	Prêts					
	Autres titres immobilisés	4 337			4 337	
	Autres immobilisations financières					
	Total dépréciations	116 768			4 337	
Valeurs nettes	Titres de participations	1 903				1 903
	Prêts	5 494			2 332	3 162
	Autres titres immobilisés	5 236			236	5 000
	Autres immobilisations financières	13 800		2 513	2 414	13 899
	Total net	26 433		2 513	4 982	



Handwritten signature



9.6 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Stocks					
en €		31/12/2018	Mouvement de périmètre	Variation	31/12/2019
Valeurs brutes	En-cours	110 807 284	1 612 025	(564 020)	111 855 289
	Produits intermédiaires et finis	6 141			6 141
	Total brut	110 813 425	1 612 025	(564 020)	111 861 430
Dépréciations	En-cours	70 343		(64 343)	6 000
	Produits intermédiaires et finis	6 141			6 141
	Total dépréciations	76 484		(64 343)	12 141
Valeurs nettes	En-cours	110 736 941	1 612 025	(499 677)	111 849 289
	Produits intermédiaires et finis				
	Total net	110 736 941	1 612 025	(499 677)	111 849 289

Détail des stocks et en-cours :

Détail des stocks et en-cours					
En €	Brut	Provision	31/12/2019	31/12/2018	Variation
S.C.C.V. Arc Promotion Ile de France	31 405 541		31 405 541	47 516 740	31 405 541
S.C.C.V. Arc Promotion Ouest	25 515 773		25 515 773	19 701 749	25 580 116
S.C.C.V. Arc Promotion Bretagne	9 520 851	6 000	9 514 851	7 321 497	9 520 851
S.C.C.V. Allende				79 836	
S.C.C.V. Eclipse	354 586		354 586	370 405	354 586
S.N.C. ARC Promotion Tardieu	14 541 116		14 541 116	11 211 781	14 541 116
S.A.S. Groupe Arc	13 753 012	6 141	13 746 871	14 214 499	13 746 871
S.C.C.V. Tumulus					1
S.A.S. Bellefontaine	5 364 089		5 364 090	6 661 954	5 364 089
S.N.C. Vannes Village	1 572 942		1 572 942	871 045	1 572 942
S.N.C. Arc Aménagement	1 497 778		1 497 778	2 687 167	1 497 778
S.C.C.V. Champarons	374 975		374 975	100 268	374 975
S.C.C.V. Hélicia	7 958 066		7 958 066		9 570 091
Total	111 861 429	12 141	111 849 289	110 736 941	113 531 657



9.7 Créances clients et autres créances

9.7.1 Ventilation par échéance

Échéances des créances						
en €	Total brut	Echéances		Dépréciation	Total net 31/12/2019	Total net au 31/12/2018
		1 an	+ 1 an			
Créances clients et comptes rattachés	65 855 073	65 855 073		119 654	65 735 419	53 806 773
Avances et acomptes versés	3 744 454	3 744 454			3 744 454	3 656 038
Créances sociales et fiscales	5 285 792	5 285 792			5 285 792	4 766 623
Comptes courants	5 880 135	5 880 135			5 880 135	2 019 693
Autres créances	1 657 339	1 657 339			1 657 339	1 306 261
Charges constatées d'avance	388 255	388 255			388 255	236 808
Total	82 811 048	82 811 048		119 654	82 691 394	65 792 196

9.7.2 Evolution de la dépréciation des autres créances

Dépréciations					
en €	31/12/2018	Mouvement de parimètre	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Clients	65 435		57 452	3 233	119 654
Total	65 435		57 452	3 233	119 654

9.8 Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Trésorerie				
en €	Valeur Brute	Depreciation	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement	12 416 116		12 416 116	12 720 570
Disponibilités	15 537 693		15 537 693	22 305 258
Total	27 953 809		27 953 809	35 025 828



9.9 Capitaux propres

9.9.1 Composition du capital social

Au 31 décembre 2019, le capital social se compose de 9 276 actions d'une valeur nominale de 660 euros, soit un montant de 6 122 160 euros.

9.9.2 Analyse des capitaux propres consolidés

Tableau de passage des capitaux propres				
en €	Société mère	Filiales	31-12-2019	31-12-2018
Capitaux propres sociaux	87 189 941	13 257 713	100 447 654	103 447 179
Constatation des remontées de résultat chez les SCCV	(3 513 199)	(969 892)	(4 483 091)	(6 783 668)
Capitaux propres sociaux retraités	83 676 742	12 287 821	95 964 563	96 663 511
Opérations de retraitements				
Résultat à l'avancement à la clôture de l'exercice		5 016 516	5 016 516	3 964 457
Homogénéisation des méthodes de valorisation des stocks (Groupe Arc)		(317 503)	(317 503)	(244 460)
Reévaluations immobilières (cf note 9.22)		3 561 704	3 561 704	3 591 486
Amortissement des reévaluations immobilières (cf note 9.22)		(2 621 582)	(2 621 582)	(2 553 748)
Annulation du mali de fusion Arc Atlante de 2005	(9 643 866)		(9 643 866)	(9 643 866)
Annulation de la provision sur mali de fusion Arc Atlante de 2005	8 139 676		8 139 676	8 139 678
Retraitement de l'impôt des filiales fiscalement transparentes	996 953	(1 100 643)	(103 690)	(160 302)
Retraitement des impôts différés	(140 429)	(1 355 950)	(1 496 379)	(1 404 465)
Retraitements et éliminations	(647 666)	3 182 541	2 534 875	1 688 780
Annulation des provisions internes sur créances et dettes				
Capitaux propres retraités après éliminations	83 029 076	15 470 362	98 499 438	98 352 291
Elimination des titres		(6 869 285)	(6 869 285)	(6 983 873)
Intérêts minoritaires		(568 902)	(568 902)	(758 601)
Ecart d'acquisition		618 124	618 124	499 197
Amortissement des écarts d'acquisition		(12 004)	(12 004)	
Capitaux propres consolidés	83 029 076	8 638 295	91 667 371	91 109 014



9.10 Analyse du résultat consolidé

Tableau de passage du résultat				
en €	Société mère	Filiales	31/12/2019	31/12/2018
Résultat social	2 424 376	4 902 599	7 326 975	11 071 104
Opérations de retraitements et d'éliminations				
Extourne du résultat à l'avancement à l'ouverture (cf note 9.23)		(3 964 456)	(3 964 456)	(4 900 553)
Résultat à l'avancement à la clôture (cf note 9.23)		5 016 515	5 016 515	3 964 456
Homogénéisation des méthodes de valorisation des stocks (Groupe Arc)		(73 040)	(73 040)	(36 064)
Comptabilisation des engagements retraites				24 539
Amortissements des écarts d'évaluation immobiliers		(97 617)	(97 617)	(102 379)
Correction des plus values sur cessions immobilières				(241 710)
Annulation des provisions réglementées	76 615	18 582	95 197	78 073
Annulation des reprises sur mali de fusion Arc				241 710
Correction du résultat de liquidation Arc Promotion	6 688		6 688	
Retraitements de l'impôt des filiales fiscalement transparentes	996 953	(1 100 643)	(103 690)	(160 302)
Retraitements des impôts différés		(132 322)	(132 322)	345 622
Élimination des dividendes et quote part des résultats des SCCV	(3 513 198)	(969 890)	(4 483 088)	(6 783 668)
Retraitements et éliminations	(2 432 942)	(1 302 871)	(3 735 813)	(7 570 276)
Résultat retraité après éliminations	(8 566)	3 599 728	3 591 162	3 500 828
Amortissement et reprise des écarts d'acquisition		(12 004)	(12 004)	
Intérêts minoritaires		(320 801)	(320 801)	(387 600)
Résultat consolidé	(8 566)	3 266 923	3 258 357	3 113 228

9.11 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques & charges					
en €	31/12/2018	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2019
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	175 634		46 758		222 392
Provisions pour litiges et autres risques et charges	1 297 000		10 000	213 000	1 094 000
Total	1 472 634		56 758	213 000	1 316 392



9.12 Impôts différés

La prise en compte, au 31 décembre 2019 d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

Impôts différés			
en €	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Impôts différés actifs	0	0	0
Impôts différés passifs	(1 496 383)	(1 404 467)	(91 916)
Impôts différés (position "nette")	(1 496 383)	(1 404 467)	(91 916)
Impact sur les réserves consolidées	(1 404 475)	(1 750 089)	345 614
Impact sur le résultat consolidé	(132 322)	345 622	(477 944)
Autres variations	40 414		40 414
Impact sur les capitaux propres consolidés	(1 496 383)	(1 404 467)	(91 916)

Les impôts différés portent essentiellement sur les réévaluations des actifs dans les seuls comptes consolidés (méthode à l'avancement et immobilier locatif) cf. note 9.22 et 9.23.

9.13 Emprunts et dettes financières

9.13.1 Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Echéancier des emprunts					
	31 12 2018	31 12 2019	1 à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	1 193 573	8 174 180	748 143	2 076 568	5 349 469
Total emprunts auprès des établissements et location financement	1 193 573	8 174 180	748 143	2 076 568	5 349 469
Dettes financières diverses	64 282	181 024	181 024		
Total emprunts et dettes financières diverses	64 282	181 024	181 024		
Concours bancaires courants ⁽²⁾	44 927 808	51 897 553	51 897 553		
Intérêts courus	2 827	6 067	6 067		
Total concours bancaires courants et intérêts courus	44 930 635	51 903 620	51 903 620		
Total emprunts et dettes financières	46 188 490	60 258 824	52 832 787	2 076 568	5 349 469

(1) : Dont prêt PSLA :		
SCCV Eclipse	355 k€	345 k€
: Dont prêt acquisition immeuble Kelvion à Nantes		
SAS Arc Atlantique		7 576 k€
(2) : Dont ouverture de crédit		
SCCV Arc Promo Ile de France	19 500 k€	12 500 k€
SAS Bellefontaine : quote-part 33%	1 935 k€	1 160 k€
SNC Vannes Village : quote-part 50%	36 k€	308 k€
SCCV Arc Promo Bretagne	1 000 k€	3 000 k€
SCCV Arc Promo Ouest	13 000 k€	24 500 k€
SNC Arc Aménagement	56 k€	0 k€
SNC Arc Promotion Tardieu	6400 k€	6 427 k€
SAS Groupe Arc	3 000 k€	4 000 k€

9.13.2 Variation des emprunts et dettes financières

Variation des emprunts					
en €	31 12 2018	Mouvement de période	Augmentation	Diminution	31 12 2019
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	1 193 573		7 406 000	425 393	8 174 180
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	1 193 573		7 406 000	425 393	8 174 180
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	64 282		136 280	19 538	181 024
Total emprunts et dettes financières diverses	64 282		136 280	19 538	181 024
Concours bancaires courants	44 927 808		6 969 745		51 897 553
Intérêts courus	2 827		3 240		6 067
Total concours bancaires courants et intérêts courus	44 930 635		6 972 985		51 903 620
Total	46 188 490		14 515 265	444 931	60 258 824
(1) Dont emprunt PSLA	355 k€			10 k€	345 k€



9.14 Dettes fournisseurs et autres dettes

Echéancier des autres dettes					
en €	31/12/2018	31/12/2019	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	19 233 119	18 550 186	18 550 186		
Avances et acomptes reçus sur commande	325 882	350 517	350 517		
Dettes fiscales et sociales	10 934 432	13 418 655	13 418 655		
Dettes d'IS		1 132	1 132		
Fournisseurs d'immobilisations	746 562	325 644	325 644		
Comptes-courants créditeurs	3 561 658	6 496 839	6 496 839		
Dettes diverses	746 021	723 105	723 105		
Produits constatés d'avance	45 464 866	47 233 058	47 233 058		
Total	81 012 540	87 099 136	87 099 136		

Détail des produits constatés d'avance :

Ventilation des produits constatés d'avance		
en €	31/12/2018	31/12/2019
SAS Groupe ARC	4 977 696	1 727 943
SCCV ARC Promotion Ile de France	17 531 972	10 521 714
SCCV ARC Promotion Ouest	247 312	2 871 025
SCCV ARC Promotion Bretagne	8 663 113	2 218 243
SNC Tardieu		20 787 557
SAS Bellefontaine	14 025 429	9 065 973
SCCV Eclipse	1 548	1 401
SNC Vannes Villages	1 207	19 180
SNC Arc Aménagement	16 589	20 022
SCCV Allende		
Total	45 464 866	47 233 058





9.15 Reprise sur amortissements et provisions

Reprises sur amortissements et provisions		
en €	31/12/2019	31/12/2018
Reprises provisions sur actifs circulants	73 576	173 278
Reprises provisions sur risques et charges d'exploitation	213 000	261 870
Total	286 576	435 148

9.16 Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation		
en €	31/12/2019	31/12/2018
Autres produits d'exploitation	170 662	110 129
Transferts de charges d'exploitation	687 244	509 878
Total	857 906	620 007

9.17 Charges de personnel

Charges de personnel		
en €	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération de personnel	4 760 355	4 909 840
Charges sociales	2 440 309	2 742 019
CICE	0	(48 398)
Participation des salariés	93 221	243 998
Total	7 293 885	7 847 459



9.18 Dotation aux amortissements et aux provisions

Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions		
en €	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements d'exploitation	713 264	654 455
Dotations aux provisions sur actifs circulants	63 452	21 755
Dotations aux provisions sur risques et charges d'exploitation	56 756	48 963
Total	833 472	725 173





9.19 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier		
en €	31-12-2019	31-12-2018
Produits financiers		
Autres produits de participation	45	1 998
Revenus des créances et valeurs mobilières de placement	11 148	10 107
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 337	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	21 208	27 824
Autres produits financiers	108 984	33 684
Total Produits financiers	145 722	73 613
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	2 041 955	1 936 628
Total Charges financières	2 041 955	1 940 965
Résultat financier	(1 896 233)	(1 867 352)





9.20 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel		
en €	31-12-2019	31-12-2018
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 526	108 123
Produits de cession d'éléments d'actifs corporels	88 525	742 345
Produits de cession d'éléments d'actifs financiers	252 936	
Reprises de provisions exceptionnelles		24 539
Total Produits exceptionnels	360 987	875 007
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 632	29 304
VNC des immobilisations incorporelles cédées	731	
VNC des immobilisations corporelles cédées	19 630	50 820
VNC des immobilisations financières cédées	257 273	
Total Charges exceptionnelles	331 266	80 124
Résultat exceptionnel	29 721	794 883



9.21 Impôts sur les bénéfices

9.21.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

Détail de l'IS		
en €	31/12/2019	31/12/2018
Impôt exigible	1 210 755	2 260 288
Charges (produits) d'impôts différés	132 322	(345 622)
Impôts sur les résultats	1 343 077	1 914 666

9.21.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Preuve d'impôt			
en €	Résultat avant impôt	Charge d'impôt	Taux IS
Impôt consolidé théorique	4 934 238	1 381 587	28,00%
Décalages permanents		65 470	
Crédits d'impôts (mécénat)		(31 938)	
Contribution sociale 3,3%		12 011	
Impact IS social à 31 %		95 515	
Impact passage des base d'ID à 25%		(179 568)	
Résultat avant impôt et impôt sur les résultats	4 934 238	1 343 077	27,22%



9.22 Suivi des immobilisations et des réévaluations d'immobiliers

Suivi des immobilisations et des réévaluations d'immobiliers						
En C	Comptes sociaux (A)	Ecart d'évaluation (B)	Reprise à la valeur nette des immobilisations réévaluées (C)	Net (D)=(B)+(C)	Exercice 2019	Exercice 2018
Brut						
S C I Actipole Bâtiment A	1 059 971	296 208	(268 662)	27 546	1 087 517	992 083
S C I Actipole Bâtiment B	528 804	211 294	(118 173)	93 121	621 925	605 306
S C I Actipole Bâtiment C	1 060 900	413 289	(271 652)	141 637	1 202 537	1 185 911
S C I Actipole Bâtiment E	875 927	374 567	(250 315)	124 252	1 000 179	987 627
S C I Actipole Bâtiment F	886 042	348 041	(259 474)	88 567	974 609	964 412
S A S ARC Atlantique	13 802 747				13 802 747	6 297 744
S A S Groupe ARC	2 458 734	623 860	(295 034)	328 826	2 787 560	2 167 418
S C I ARC Investissement	1 674 374	1 294 445	(596 542)	697 903	2 372 277	2 306 986
	22 347 499	3 561 704	(2 059 852)	1 501 852	23 849 351	15 507 487
Amortissement						
S C I Actipole Bâtiment A	(771 507)	(201 424)	268 662	67 238	(704 269)	(805 682)
S C I Actipole Bâtiment B	(396 546)	(143 667)	118 173	(25 494)	(422 040)	(420 709)
S C I Actipole Bâtiment C	(831 056)	(281 037)	271 652	(9 385)	(840 441)	(889 183)
S C I Actipole Bâtiment E	(663 398)	(254 706)	250 315	(4 391)	(667 789)	(702 562)
S C I Actipole Bâtiment F	(645 275)	(236 666)	259 474	22 808	(622 467)	(657 688)
S A S ARC Atlantique	(2 913 416)				(2 913 416)	(2 633 334)
S A S Groupe ARC	(1 245 425)	(623 860)	295 034	(328 826)	(1 574 251)	(863 515)
S C I ARC Investissement	(1 282 387)	(880 223)	596 542	(283 681)	(1 566 068)	(1 734 446)
	(8 749 010)	(2 621 582)	2 059 852	(561 730)	(9 310 740)	(8 707 120)
Net						
S C I Actipole Bâtiment A	288 464	94 784		94 784	383 248	186 401
S C I Actipole Bâtiment B	132 258	67 627		67 627	199 885	184 597
S C I Actipole Bâtiment C	229 844	132 252		132 252	362 096	296 728
S C I Actipole Bâtiment E	212 529	119 861		119 861	332 390	285 065
S C I Actipole Bâtiment F	240 767	111 375		111 375	352 142	306 724
S A S ARC Atlantique	10 889 331				10 889 331	3 664 410
S A S Groupe ARC	1 213 309	(0)		(0)	1 213 309	1 303 903
S C I ARC Investissement	391 987	414 222		414 222	806 209	572 540
Total (cf note 9.4 et 9.9.2)	13 598 489	940 121		940 121	14 538 610	6 800 367



9.23 Suivi des résultats évalués dans le consolidé selon la méthode de l'avancement

Suivi des résultats évalués dans le consolidé selon la méthode de l'avancement			
en €	31/12/2018	Variation en résultat	31/12/2019
S.C.C.V. Arc Promotion Ile de France	2 928 047	(1 123 155)	1 804 892
S.C.C.V. Arc Promotion Ouest	30 088	759 571	789 659
S.C.C.V. Arc Promotion Bretagne	942 371	684 639	1 627 010
S.A.S. Groupe ARC		49 677	49 677
S.N.C Arc Promotion Tardieu		227 026	227 026
S.A.S Bellefontaine	63 951	454 301	518 252
	3 964 456	1 052 059	5 016 515
	28.00%		28.00%
Impact en impôt	1 110 048		1 404 624

9.24 Engagements financiers

Engagements hors bilan		
en milliers d'€uros	31/12/2019	31/12/2018
Engagements donnés		
Garanties financières d'achèvement	112 475	71 358
OC utilisées	54 703	47 009
Hypothèque *	7 406	
Cautions	1 865	3 957
Total	176 449	122 324
Engagements reçus		
Garanties financières d'achèvement	112 475	71 358
Cautions	1 865	3 957
Total	114 340	75 315

*Hypothèque sur l'immeuble Kelvion pour les 2 emprunts contractés en 2019.





9.25 Effectif moyen

Personnel salarié			
	31/12/2019	31/12/2018	Variation
S.A.S. Arc Atlante	17	19	-2
S.A.S. Groupe Arc	44	44	
Total	61	63	-2

9.26 Evènements postérieurs à l'exercice

La pandémie Covid 19 en ce début d'année 2020 aura des impacts sur les comptes du groupe, mais à ce stade le management ne dispose pas des éléments chiffrés nécessaires à l'évaluation des conséquences financières



ARC ATLANTE

Société par Actions Simplifiée

au capital de 6.122.160 euros

Siège Social : 1 rue Geneviève de Gaulle Anthoiz - RENNES (Ille et Vilaine)
352.111.009 R.C.S. RENNES

EXERCICE 2019

(Clos le 31.12.2019)

*Copie certifiée
conforme*

RAPPORT DE GESTION DU 22 MAI 2020 PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2020

Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire aux fins de vous soumettre les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 et de vous rendre compte de l'exécution du mandat que vous nous avez confié.

Vous avez eu connaissance, dans les délais impartis, de tous les documents dont la loi prévoit la communication.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

Conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce, le présent rapport doit exposer :

- la situation de la Société durant l'exercice écoulé.
- son évolution prévisible,
- les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice, et la date à laquelle il est établi,
- ses activités en matière de recherche et de développement.

I – SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

L'année 2019 a été une excellente année d'un point de vue commercial.

Le Groupe Arc a comptabilisé 610 lots en réservation (ou « équivalents lots » s'agissant de bureaux) pour un chiffre d'affaires réservé TTC de 145,5 M€ contre 434 lots et 114,2 M€ au 31/12/2018. Le montant de 145.5 M€ se répartit en 6 M€ de terrains à bâtir, 11 M€ de vente en bloc en promotion (social et PLS), 16M€ en bureaux et 112 M€ en logements collectifs et individuels.

Les signatures d'actes se sont élevées à **465 lots (ou équivalents lots)**, contre 492 un an plus tôt.

Les réservations ont été réparties en nombre de lots de la manière suivante :

- 22 % en Bretagne soit 134 lots pour un CA réservé TTC (en TVA 20 %) de 23,8 M€ (16% du CA).
- 50 % en Pays de Loire soit 303 lots pour un CA de 64.2 M€ (44 % du CA).
- 28 % en Ile de France soit 173 lots pour un CA de 57,6 M€ (40 % du CA).

II – RESULTATS DE LA SOCIETE – COMPTES SOCIAUX

Résultats :

Les résultats de la Société SAS ARC ATLANTE, en baisse en 2019 par rapport à 2018, ont été conformes aux prévisions. Le résultat provient essentiellement des remontées des SCCV, fluctuant d'une année sur l'autre en fonction des livraisons réalisées.

Les quotes-parts de RÉSULTATS DE CONSTRUCTION dégagés au titre de l'exercice 2019 dans les Sociétés Civiles de Construction Vente (SCCV) dans lesquelles votre Société a des participations, sont les suivants (arrondis en milliers d'Euros)

		<u>2019</u>	2018
SCCV ARC PROMOTION	(QP 70 %)		-
SCCV ARC PROMOTION II	(QP 70 %)	+ 92	-
SCCV ARC PROMOTION RIVE GAUCHE	(QP 50 %)	+ 11	+
SCCV AGORA	(QP 70 %)	-	-
SCCV ARC PROMOTION OUEST	(QP 99 %)	-	+
SCCV ARC PROMOTION ILE DE FRANCE	(QP 100 %)	+ 3.814	+
SCCV ARC PROMOTION BRETAGNE	(QP 90 %)	+ 1.241	+
SCCV BONNE GARDE	(QP 50 %)	+	+
SCCV ARC PROMOTION III	(QP 1/3)	+	+
SCCV ALLENDE	(QP 50 %)	+	+
SNC ARC PROMOTION TARDIEU	(QP 99 %)	-	-
SCCV 190 CHAMPARONS	(QP 75 %)	-	-
SCCV HELIA	(QP 50 %)	-	-
		<u>31</u>	<u>2</u>
ENSEMBLE		+ 3.342	+ 5.294

Les AUTRES RESULTATS significatifs sont les suivants

1 – Au titre des participations autres que les SCCV (en K €)

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
- SCI ARC INVESTISSEMENT	(QP 90 %) :	-	+
- SCI ACTIPOLE (6 Stés A à F)	(QP 95 %) :	+ 176	+ 187
- SNC ARC DEVELOPPEMENT	(QP 99 %) :	-	-
		<u>3</u>	<u>1</u>
		+ 170	+ 233

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
2 – <u>Au titre des produits financiers divers</u> (en K €)	+ 397	+ 468
se ventilant de la façon suivante :		
- Produits financiers VMP	+ 21	+ 28
- Rémunération des avances à filiales	+ 376	+ 440

3 – Les autres produits et charges significatifs constitutifs du résultat sont les suivants :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Production vendue	+ 3.466 K€	+ 3.338 K€
- Transfert de charges d'exploitation	+ 115 K€	+ 50 K€
- Autres achats & charges externes	- 867 K€	- 680 K€
- Impôts & taxes	- 192 K€	- 206 K€
- Frais de personnel	- 2.085 K€	- 1.940 K€
- Dotation aux amortissements (y compris dérogatoires)	- 304 K€	- 283 K€
- Frais financiers	- 364 K€	- 362 K€
- Participation des salariés	- 90 K€	- 208 K€
- Divers	0 K€	6 K€
- Reprise de provision et produits exceptionnels	+ 43 K€	+ 553 K€
- Dotation aux provisions et charges exceptionnelles	- 126 K€	- 516 K€
- Impôts sur les Sociétés	- 1.081 K€	- 2.019 K€

Compte tenu des résultats des SCCV mentionnés ci-dessus, le résultat net d'ARC ATLANTE pour l'exercice 2019 est de **2.424.377.19 €**, contre un résultat de 3.715.886,69 € au 31/12/2018.

III – RESULTATS COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont arrêtés selon la méthode préférentielle à l'avancement, conformément aux recommandations du règlement CRC 99-02.

Les résultats consolidés 2019 sont donc les suivants, à comparer aux comptes consolidés 2018.

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
CHIFFRE D'AFFAIRES HT	94.030 K€	86.335 K€
PRODUCTION DE L'EXERCICE	93.466 K€	89.069 K€
RESULTAT NET (part du Groupe)	3.258 K€	3.113 K€

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 94.030 K€ (+ 8,91 %), la production de l'exercice est en hausse également de 4.9 %, soit + 4,4 M€.

Le chiffre d'affaires consolidé est réparti par région selon le tableau ci-dessous :

Région	Chiffre d'affaires consolidé	Répartition en %
Ile de France	51.159 K€	54,40 %
Ouest	9.604 K€	10,21 %
Bretagne	33.267 K€	35,39 %
Total	94.030 K€	100 %

En conséquence de la hausse du chiffre d'affaires, l'EBITDA consolidé s'élève à 7,3 M€ contre 6,8 M€ en 2018.

Les capitaux propres totaux sont stables, passant de 91.868 K€ en 2018 à 92.236 K€ à fin décembre 2019.

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'élèvent à 27.954 K€ contre 35.026 K€ un an plus tôt, et les dettes financières à 60.259 K€ contre 46.188 K€ en 2018.

L'endettement net s'établit à 32,3 M€ au 31/12/2019, en augmentation de 21,1 M€ par rapport au 31/12/2018, s'expliquant notamment par :

- l'augmentation de l'utilisation du crédit corporate de 7,5 M€, servant à financer l'acquisition de terrains et la forte augmentation du Besoin en Fonds de roulement lié à l'activité en progression.
- une légère hausse de l'utilisation de crédits spécifiques de 0.4 M€ (PSLA, opérations en co-promotion, opérations d'aménagement),
- la hausse des prêts bancaires à long terme, finançant l'immobilier de bureaux : il augmente de 7 M€ pour s'établir à 7,8 M€, suite à l'acquisition d'un immeuble de bureaux à Nantes.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

SOCIETES	Pourcentage de contrôle
SAS Arc Atlante	100%
SAS Groupe Arc	100%
SCCV Agora	70%
SCI Arc Investissement	100%
SCCV Arc Les Tanneurs (NC en 2019 - liquidée)	50%
SCCV Arc Promotion (NC en 2019 - liquidée)	70%
SCCV Arc Promotion II	70%
SCCV Arc Promotion Ile de France	100%
SCCV Arc Promotion Ouest	100%
SCCV Arc Promotion Paris (NC en 2019 - liquidée)	70%
SCCV Arc Promotion Rive Gauche	50%
SCI Actipôle Bâtiment A	100%
SCI Actipôle Bâtiment B	100%
SCI Actipôle Bâtiment C	100%
SCI Actipôle Bâtiment D (NC en 2019 - liquidée)	100%
SCI Actipôle Bâtiment E	100%
SCI Actipôle Bâtiment F	100%

SNC Arc Développement	100%
SCCV Arc Promotion Bretagne	90%
SNC Arc Promotion Tardieu	100%
SCCV Bonne Garde	50%
SCCV Arc Promotion III	33,33%
SCCV APHF	95%
SCCV Eclipse	65%
SCCV Allende	50%
SCCV Le Tumulus	50%
SAS Bellefontaine	33%
SNC Arc Aménagement	80%
SNC Vannes Village	50%
SCCV 190 Champarons	75%
SCCV Helia	50%

IV - PERSPECTIVES D'AVENIR

1/ Pour la SAS ARC ATLANTE

Les résultats de la SAS ARC ATLANTE dépendent beaucoup des résultats sur titres de participation qui évoluent eux-mêmes d'une année sur l'autre en fonction des livraisons effectives des programmes.

Les résultats remontés des filiales devraient diminuer en 2020 compte tenu d'un nombre d'opérations livrées plus faible et de nombreux lancements de programmes en cours de commercialisation et/ou en cours de travaux générant des charges de publicité et des frais financiers.

En outre, dans le contexte actuel de confinement lié au COVID-19, et en fonction de sa durée, des livraisons de programmes initialement prévues en 2020 pourraient être reportées en 2021 en raison des arrêts de chantier. Il est encore trop tôt pour en évaluer l'impact sur les comptes mais celui-ci pourrait être conséquent, d'autant que nous ne mesurons pas aujourd'hui l'ampleur de la crise économique à venir.

2/ Pour le GROUPE

Depuis la mi-mars la commercialisation est pratiquement à l'arrêt, seuls quelques sites enregistrent un nombre limité de vente (Angers, Lanester, Lagny...). De nombreux désistements sont à regretter.

Nous espérons un redémarrage des ventes à l'automne, à un moment où notre disponible à la vente sera plus important.

Le chiffre d'affaire et le résultat des deux ou trois années à venir peut-être impacté par cette crise sanitaire. Le groupe pourra compter sur sa trésorerie et ses fonds propres pour continuer son activité. En Février 2020 nous avons renouvelé nos accords bancaires pour 2 ans, en nette augmentation.

Quelques études de dossiers de vente en bloc à la SNI vont être imaginés (Chantepie, Carrière sous Poissy, Nantes...)

V - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

Néant

VI - ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La pandémie de Covid 19 en ce début d'année 2020 aura des impacts sur les comptes de la société mais à ce stade, il est trop tôt pour en mesurer et évaluer tous les impacts financiers. Certaines livraisons de programmes, prévues en décembre 2020, pourraient être reportées en début d'année 2021 notamment.

VII – PRISES DE PARTICIPATION

La société ARC ATLANTE a pris 50 % de la SCCV HELIA acquise le 1^{er} juillet 2019 aux côtés de la société OCDL.

VIII - ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Notre Société n'a comptabilisé aucun frais de cette nature au cours de l'exercice.

IX – DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Factures reçues et échues mais non réglées à la date de clôture de l'exercice					
	de 1 à 30 j	de 31 à 60 j	de 61 à 90 j	91j et +	Total
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT					
Nombre des factures concernées	-	-	-	-	néant
Montant total des factures concernées TTC	-	-	-	-	néant
% du montant total des achats HT de l'exercice	-	-	-	-	néant
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES					
Nombre des factures exclues	néant				
Montant total des factures exclues TTC	néant				
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux - article L.441-6 du code de commerce : 60 jours à compter de la date d'émission de la facture				

Factures émises et échues mais non réglées à la date de clôture de l'exercice					
	de 1 à 30 j	de 31 à 60 j	de 61 à 90 j	91j et +	Total
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT					
Nombre des factures concernées	-	-	-	-	néant
Montant total des factures concernées TTC	-	-	-	-	néant
% du CA HT de l'exercice	-	-	-	-	néant
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES					
Nombre des factures exclues	néant				
Montant total des factures exclues TTC	néant				
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux - article L.441-6 du code de commerce : 60 jours à compter de la date d'émission de la facture				

X - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Nous vous proposons de donner au bénéfice de : + **2.424.377,19 Euros**, l'affectation suivante :

- RÉSERVE LÉGALE dotée en totalité
- la mise en DISTRIBUTION d'une somme de 1.000.000,00 € (107,8050 €/action x 9.276 actions)
- au poste « AUTRES RÉSERVES » 1.424.377,19 €

ENSEMBLE + 2.424.377,19 Euros.

XI – DECLARATIONS FISCALES

1/ Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. nous vous rappelons, en outre, qu'il a été distribué au titre des exercices précédents, les dividendes suivants :

Exercice	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31.12.2019	2.700.000 €	2.700.000 €	0 €
31.12.2018	2.700.000 €	2.700.000 €	0 €
31.12.2017	2.700.000 €	2.700.000 €	0 €

2/ Dépenses visées à l'article 39.4 du C.G.I.

L'article 223 quater du C.G.I. impose aux sociétés passibles de l'I.S. de soumettre chaque année à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de leurs actionnaires ou associés le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39.4 du C.G.I. ainsi que l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges :

Nous vous informons qu'aucune dépense ou charges visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts n'a été supportée par la société.

3/ Frais généraux non déductibles fiscalement visés à l'art. 39.5 du C.G.I.

La société a réintégré fiscalement 25.628 € de loyers non déductibles des véhicules de fonction.

* *

Avant que soit donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés, vous avez la possibilité de nous demander toutes explications ou précisions supplémentaires sur les divers documents que nous vous présentons maintenant : le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes annuels et des comptes consolidés qui sont soumis à votre approbation.

Le texte des résolutions que nous proposons à votre vote est également à votre disposition.

Nous vous invitons à voter favorablement ces résolutions soumises à votre approbation et à donner quitus au Président pour son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Exemplaire destiné au
Greffe du Tribunal de Commerce

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Copie certifiée conforme

ARC ATLANTE

SAS au capital de 6 122 160 Euros
1, rue Geneviève de Gaulle Anthoz
35200 Rennes

Grant Thornton
Commissaire aux comptes
Parc Edonia Bât G
Rue de la Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire

SA Fidaudit
Fiducial Audit
Commissaire aux Comptes
40, rue du Bignon
35510 Cesson Sévigné

Exercice clos le 31 Décembre 2019



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ARC ATLANTE

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société ARC ATLANTE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ARC ATLANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président le 22 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance

qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les notes « 8.2.5 Utilisation de la méthode à l'avancement pour les opérations partiellement exécutées » et « 8.2.6 Evaluation des stocks fabriqués » de l'annexe des comptes exposent notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'application de la méthode à l'avancement et l'évaluation des stocks fabriqués.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du groupe du Président arrêté le 22 mai 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre

en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Saint Grégoire et Cesson Sévigné, le 26 Mai 2020

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Kristell Dicharry
Associée

SA Fidaudit
Fiducial Audit



Laurence Plassart
Associée